

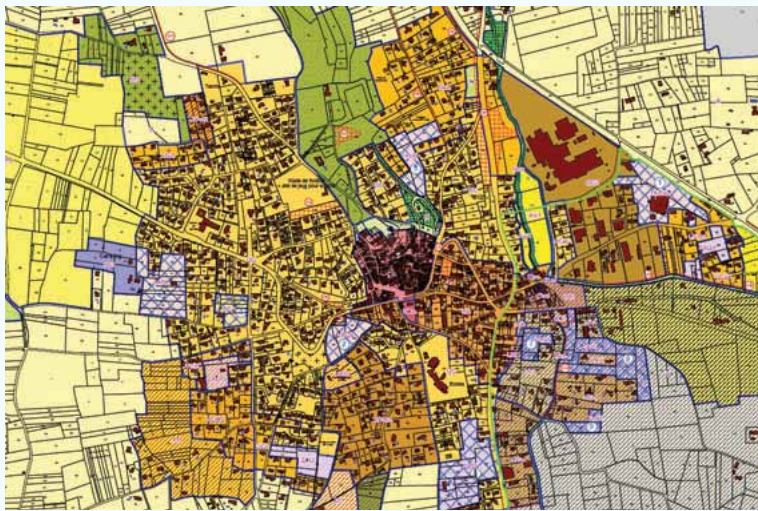


PLU : les études sont terminées

Au moment où vous découvrirez cet édit, le nouveau projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune aura franchi une nouvelle étape.

Dans le bulletin municipal de décembre 2014, vous avez été informé de l'intention du conseil municipal de retarder la validation du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), en raison de la nécessité de mieux intégrer certaines dispositions de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR », dont le contenu pouvait remettre en question les équilibres que le projet initial de PLU de 2013 prévoyait de préserver.

Depuis cette décision, pendant l'année 2015, des études complémentaires ont été réalisées pour intégrer de manière raisonnée les dispositions de la loi ALUR, tout en respectant les objectifs de maîtrise, de la croissance démographique, du développement et de l'étalement urbain de la commune.



Une nouvelle concertation de la population a également été menée (présence d'un registre en mairie, réunion publique à la salle des fêtes de l'Arbousière, site internet).

Sans remettre fondamentalement en question le projet de PLU initial, qui avait reçu un avis

globalement favorable de la part du Préfet et des personnes publiques associées, les projets de zonage, de règlement et des orientations d'aménagements programmés, ont été adaptés en considérant plus finement les caractéristiques propres à chaque quartier. Des analyses complémentaires portant sur des thèmes tels que la capacité des voiries, des réseaux divers (électricité, défense incendie, eau potable, assainissements divers, etc...), la densité des constructions ou la qualité de la forme urbaine ont été menées. Des règles plus fines, en matière de hauteur, de gabarit, d'emprise au sol ou d'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives ont été retenues.

Les études sont désormais terminées et le projet de PLU va être soumis pour une durée de 3 mois à l'avis du Préfet et des personnes publiques associées à son élaboration. Ensuite, le projet sera soumis durant l'été 2016, à une enquête publique pour une durée d'un mois environ, période durant laquelle chaque habitant aura la possibilité de s'exprimer par courrier ou directement auprès d'un commissaire-enquêteur.

A l'issue de cette période, ce dernier établira un rapport et formulera ses conclusions sur les différents avis recueillis.

La commune procédera ensuite à l'examen des avis du Préfet, des personnes publiques associées et du commissaire-enquêteur, pour prendre en compte leurs points fondamentaux dans le projet final du PLU.

Son approbation par le conseil municipal pourrait donc intervenir avant la fin de l'année 2016. Dans l'attente de l'approbation du PLU, le plan d'occupation des sols actuel reste en application.

Jean-Michel Cazes
Adjoint au Maire



AGENDA DU MOIS

1	AKWABA Massive's Corner #32
2	ECOLE P. GOUJON Caramentran
	AKWABA Back to Milwaukee
3	LIS AMI DE FONT-SEGUGNO Ass. Générale et Conférence
	FOYER RURAL Randonnée pédestre
9	VELO CLUB Sortie familiale
	ESCOLO Dictée en provençal
11	FOYER RURAL Balèti des copains
	LIONS CLUBS Congrès de printemps
13	MAIRIE Conseil Municipal
	ANIMOTHEQUE Atelier "ma poule en pompon"
16	LA STRADA Merci patron!
	MEDIATHEQUE Le Marché aux histoires
22	AKWABA Stereobal
	ESCOLO Conférence : "L'influence des femmes dans l'oeuvre de Mistral"
23	MEDIATHEQUE Exposition Totem
	MEDIATHEQUE Heure du conte
28	AKWABA La Maison Tellier
	FOYER RURAL Audition musicale
30	ASS. AVEC La famille en chansons
	AKWABA On'Da Bass
30	MEDIATHEQUE Atelier : Le Totem des poèmes
	POTAGER DE LA FRICHE Un après-midi au jardin

URBANISME

Afin de répondre de manière satisfaisante et de pouvoir consacrer le temps nécessaire (parfois relativement long) aux personnes qui viennent se renseigner au **service urbanisme**, ce dernier ne recevra, à compter du **1^{er} avril, que sur rendez-vous**, à prendre auprès de **Cécile au 04 90 22 41 10**.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

Le Conseil municipal du 21 mars était entièrement consacré au **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Le projet de PLU étant maintenant finalisé, il revenait au Conseil, d'une part de tirer le **bilan de la concertation** en application de l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme et, d'autre part, **d'arrêter le projet de PLU** en application de l'article L.123-9 dudit code.

Le projet de PLU ainsi arrêté sera transmis aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.121-4 et L.123-9 du Code de l'Urbanisme qui disposeront d'un délai de 3 mois pour émettre leurs observations.

MANIFESTATION POUR LES HORAIRES DE LA POSTE



A l'appel de la Municipalité et du Collectif « *La Poste de notre village en danger* », une centaine de castelnovins se sont rendus devant le bureau de poste d'Avignon, pour manifester à nouveau leur volonté de voir rétablir les horaires d'ouverture du bureau de Gadagne, et remettre en mains propres au Directeur adjoint de la Poste, la motion votée à l'unanimité lors de la réunion publique du 30 janvier, et les très nombreuses réponses enregistrées dans le sondage publié dans le Bulletin Municipal et sur le site web de la commune.



La Directrice Régionale de la Poste, Mme Vassalo, a proposé de rencontrer en mairie de Gadagne, le Maire Pierre Molland et le Premier Adjoint Etienne Klein, pour faire un point sur la situation.



Des Conseils gratuits sur l'énergie pour les habitants de la CCPSMV !

Dans le cadre de la mise en œuvre de son **Plan d'Action pour l'Energie Durable**, la CCPSMV propose aux habitants du territoire, à partir du mois d'avril 2016, **des permanences de l'Espace Info Energie**, service d'information gratuit et objectif sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans l'habitat.



Au-delà des rendez-vous individuels, l'Espace Info Energie proposera des visites de sites exemplaires ou encore une balade thermique.

Un accompagnement qui porte ses fruits

Le dispositif était déjà en place sur le Thor depuis 2012 et il s'étendra maintenant à toutes les communes. Ainsi sur le Thor, il y a eu plus d'une centaine d'accompagnements sur des projets de rénovation énergétique ou de construction performante. Le service de l'EIE a permis chaque année la réalisation de travaux à hauteur de 115 000 €, entraînant une économie d'énergie d'un total de 240 MWh et de 38 tonnes de CO2 (source étude nationale ADEME OPEN et enquête de satisfaction ADEME PACA).

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent contacter l'Espace Info Energie au 04 90 74 09 18 ou prendre rendez-vous avec la conseillère à partir du mois d'avril 2016 lors des permanences qui se dérouleront :

A l'Isle sur la sorgue, tous les 1^{er} vendredi du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV, 350 avenue de la Petite Marine ;
Au Thor, tous les 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h, en mairie et à Châteauneuf de Gadagne uniquement sur rendez vous en mairie au 04 90 22 41 10.

Commémoration de la bataille de Verdun, notre village à l'honneur sur France Bleu Vaucluse

Au mois de février dernier, à l'occasion du centième anniversaire du début de la bataille de Verdun, *France Bleu Vaucluse* a consacré toute une matinée à la guerre de 14-18. Notre village a été mis à l'honneur à cette occasion avec reportage et interview (de Robert Vettoretti) concernant notre Monument aux Morts. Deux castelnovins, tombés devant Verdun en 1916, y ont leur nom gravé dans le marbre : *Marcel Define et André Vidal*. Ce monument partage avec très peu d'autres, l'originalité de représenter un soldat sans arme : assis, l'air pensif et désabusé, il paraît perdu dans le souvenir des souffrances et des malheurs vécus. Le sculpteur Jean-Pierre Gras, poilu lui-même avait connu les terribles combats de la Somme. Puis, malade, rapatrié en 1916, il était venu se soigner à Fontségue.

Après avoir réalisé notre monument en 1920, Gras sculptera celui de *Buis-les-Baronnies* deux ans après. Le soldat y est toujours assis, il tient à la main une hampe dépourvue de drapeau et regarde vers l'arrière, comme tourné vers le passé. Il existe en France au moins une dizaine de monuments représentant des soldats sans armes. Un des plus célèbres est celui d'*Avallon* dans l'Yonne.

Le poilu de Campbeau apparaît las de la guerre et de ses malheurs, ce qui n'exclut pas chez lui le patriotisme. Jean-Pierre Gras a tenu, en effet, à mettre en exergue cette phrase de son père Félix, un des *Félibres Rouges*, « *J'aime la France par-dessus tout* ».



INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

par les services de la Communauté de communes, tous les **mercredis**

04 90 21 43 11



A partir du **12 avril** vous pourrez demander votre carte d'accès qui sera obligatoire pour pouvoir entrer en déchèterie à partir du **1er juin**.

Les services de la CCPSMV et la mairie continueront bien sûr à distribuer les cartes après cette date. Par exemple, si vous n'allez pas à la déchèterie avant octobre, vous pouvez attendre septembre pour demander la carte.

Pour vous procurer la carte, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, eau, téléphone fixe).

De préférence, présentez-vous au siège de la CCPSMV, à l'Isle sur la Sorgue, 350 avenue de la Petite Marine, **du lundi au samedi de 10h et 17h30**. La carte sera réalisée en quelques minutes. Sinon, vous pouvez déposer votre demande de carte à la mairie de Gadagne, et repasser la chercher sous quinzaine, toujours en mairie.

ECOLE MATERNELLE PIERRE GOUJON

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016-2017 se feront les :

Lundi 25 avril de 15 h à 18h30

Mardi 26 avril de 16h35 à 18h

Vendredi 29 avril de 16h35 à 18h

Sans rendez-vous

Pièces à fournir :

Le livret de famille

Le carnet de santé

Un certificat de domicile délivré par la Mairie

Paiement de la cantine sur internet par CB

Un nouveau service sera proposé aux Castelnovins à partir de la rentrée des vacances de Pâques : il sera désormais possible de **régler les factures de la cantine scolaire par carte bleue sur internet**.

Le paiement se fera en passant par le site de la commune, dans la rubrique « *Vie Pratique / Paiement en ligne* » et en renseignant le numéro de la facture et son montant.

Après vérifications, l'utilisateur sera alors dirigé, pour le règlement proprement dit, vers le site sécurisé de paiement en ligne TIPI. TIPI est un service du ministère du budget utilisé par toutes les collectivités pour le paiement par CB sur internet. Il est donc très fiable.

Ce nouveau service devrait répondre aux attentes des parents d'élèves, et si c'est le cas, pourrait être étendu au paiement en ligne d'autres prestations municipales.



La Plateforme Territoriale d'Appui

aide à la prise en charge sanitaire et sociale des personnes en situation de vulnérabilité, **quels que soient leur pathologie et leur âge**.

Ses interventions sont financées par l'Agence Régionale de Santé.

Ce dispositif a pour but d'améliorer **l'accessibilité aux soins** et la **prise en charge globale** des personnes et faciliter ainsi le retour et le maintien à domicile. Il permet également de **simplifier leur parcours de soins**. Il **accompagne les personnes** et leurs familles, d'une simple information à un suivi à domicile. Il organise et coordonne le parcours de santé ou propose une veille sanitaire des personnes encore vulnérables.

Permanence téléphonique du **lundi au vendredi de 9h à 18h au 04 32 76 27 65**
ou : contact@ressources-sante.org.

Un grand ami du village s'en est allé...

Henri PORCHET (91 ans), ancien syndic de Perroy, qui a été avec Pierre Kreitmann, alors maire, à l'origine du Jumelage de nos deux communes, vient de nous quitter.



Henri Porchet et son épouse à Fontségugne, lors du Jumelage 2015.

Les deux hommes se rencontrent en 1978, à Taizé (près de Macon). Pierre Kreitmann raconte : "Un jour, M. Porchet, de passage dans la région, me dit : je suis fatigué, parce que depuis quelques mois je suis Syndic de mon village, et tous ces derniers temps j'ai travaillé sur le « plan de zonage », et c'est si difficile que j'ai besoin de prendre un peu de repos. Pouvons-nous, ma femme et moi, passer chez vous ce soir ?".

Je lui réponds : "Je suis moi-même, depuis quelques mois, Maire de mon village, et j'ai ce soir une réunion sur le POS. Je vous invite à venir voir comment nous étudions le problème". Ce qu'il accepte volontiers.

L'année suivante, le Comité des fêtes qui prépare le 125^e anniversaire de la fondation du Félibrige, me suggère d'inviter M. Porchet à cette manifestation. "Avec plaisir, répond ce dernier, mais je souhaiterais être accompagné de notre fanfare". Ils seront donc une vingtaine à venir, logés chez l'habitant".

Voilà la genèse d'une aventure inattendue et qui perdure depuis plus de 37 ans, avec le succès que l'on sait, nourri par des échanges toujours aussi conviviaux et fraternels.

Merci Henri, Châteauneuf de Gadagne ne t'oubliera pas.

ECOLE P. GOUJON

CARAMENTRAN

SAMEDI 2 AVRIL

RDV 14H15

A L'ECOLE PIERRE

GOUJON

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE PLATEAU DE CAMPBEAU

Le plateau de Campbeau (en provençal *Cancabèu*) sur lequel furent construites l'église et les plus hautes maisons du village, est prolongé par une immense garrigue. Une légende en fit un champ de bataille sur lequel des barbares indéterminés auraient subi une défaite complète, d'où le nom de Campbeau dans lequel certains ont voulu voir la déformation complaisante de *campus belli*. Il est en réalité difficile de déterminer l'origine du mot.

Le plateau de Campbeau a toujours été le lieu privilégié où l'on vannait les grains et légumes secs, parce que le vent y souffle souvent. Or, fouler en provençal se dit *cauca* (*bèu* signifiant beau). *Caucabèu* pourrait se traduire en une belle aire. Le mot se serait déformé en *Cancabèu*, et Campbeau en serait l'application française.

Il fut longtemps le lieu du foulage du blé au rouleau. Divisé en parcelles (*aires*) louées par la commune, il recevait, l'été, les gerbes amoncelées, et après le foulage, les tas de paille (*paillers*) qui étaient sans doute en suite emportés dans les greniers des fermes. Nos archives conservent la liste de ceux qui payèrent la location de la parcelle qui leur fut attribuée le 30 juillet 1813, en fonction du nombre de gerbes apportées.

Mais le plateau ne servit pas qu'à cela : le gravier de la colline servit aussi à la construction de chemins et de routes. L'ingénieur des routes sollicitera l'autorisation du maire pour ouvrir un chemin entre le rempart et la glacière (actuel chemin de la Glacière ?) « *pour servir à l'exploitation du gravier qu'il me faut pour les routes dont je suis chargé. Il ne peut qu'être utile à la circulation des habitants* ». *

Il demandera en même temps le paiement du charroi des pierres « *qu'il a fait enlever dans ce quartier* », et qui sont vraisemblablement celles des remparts du côté de Campbeau.



Les aires de foulage sur le plateau de Campbeau



Le plateau de Campbeau en 1840

Plusieurs années plus tard, lors de la construction de la ligne de chemin de fer (1864), les entrepreneurs prendront les matériaux au plus près, parfois sans autorisation, ce qui entraînera la protestation du Conseil municipal, dans sa séance du 5 juillet 1868 : « *La Compagnie du chemin de fer a obtenu du Préfet l'autorisation d'occuper provisoirement des terrains communaux au quartier des Garriguettes, désignés sous le nom de Campbeau, pour y extraire une grande quantité de gravier destiné au remblai de la voie en construction. Le Conseil, sur la proposition du maire, considérant que l'extraction importante de gravier ne peut manquer de détruire la plus belle place de la commune. Considérant que dans le cas où la commune serait obligée de supporter malgré elle l'occupation qu'elle redoute, et que, en opérant l'extraction du gra-*

vier, on atteindrait les sources qui alimentent ses fontaines, il y aurait à craindre que la population se soulevât, et se portât à des voies de fait regrettables. Délibère à l'unanimité de s'opposer énergiquement à l'occupation des terrains désignés dans l'arrêté de M. le Préfet et d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet d'épargner à la commune les désagréments qui pourraient naître de cette occupation ».

La municipalité obtint gain de cause et Campbeau fut sauvé.

* C'est à l'occasion de ces extractions de graviers que furent découvertes les premières tombes ligures dont nous avons parlé dans le BM de juin 2014.

gne, village en Provence

LE CIMETIERE

Le 20 mars 1838, le Conseil municipal décida de transférer le cimetière, qui se trouvait jusqu'alors près de l'église (sur l'actuel belvédère de la Croix de Mission) à l'étroit dans ses 115 m². Un siècle auparavant, le duc de Gadagne l'avait déjà fait repousser hors de l'enceinte du château.



Emplacement de l'ancien cimetière

Le nouveau cimetière (dit de la Traverse) sera disposé dans une propriété du quartier du même nom, et sera acquis au prix de six cent cinquante francs.

Le règlement de ce cimetière sera élaboré huit ans plus tard : les concessions auront de 2 à 5 m², et les tombes, entre les rangées de tombeaux bâtis, ne devront être entourées que par des clôtures amovibles. Trente-cinq concessions seront vendues à cent cinquante francs chacune. Quatre membres du Conseil désigneront les emplacements. La translation des tombes, de l'ancien au nouveau cimetière, sera au frais des concessionnaires, ainsi que la construction des tombeaux.



Cimetière de la Traverse

Un même entrepreneur dut être choisi, car beaucoup de ces monuments funéraires sont presque identiques. Le sculpteur a seulement choisi un motif différent sur le bandeau latéral. Mais suivant le règlement édicté, « la teneur des inscriptions portées sur les pierres tombales est soumise à l'autorité municipale ».

Soixante ans plus tard, des travaux d'agrandissement de ce premier cimetière seront entrepris sur un terrain voisin, qui constituera le deuxième niveau du cimetière actuel, travaux qui seront suivis en 1965, d'une deuxième extension vers l'ouest, sous la municipalité Milhaud.

Enfin, en 1990, un nouveau cimetière sera édifié sur le plateau (cimetière de Campbeau), la surface de l'ancien, malgré ses agrandissements successifs, étant alors presque complètement occupée.

LE CLOCHER ET L'INSTALLATION DU TELEGRAPHE CHAPPE

En février 1832, les inspecteurs du service télégraphique étaient venus étudier un projet d'installation d'un poste télégraphique (appareils aériens Chappe) sur le clocher de l'église. C'était la seconde proposition, la précédente effectuée dix ans plus tôt, n'ayant pas été retenue.

Mais le maire jugea que « le clocher de l'église étant un monument qui date au moins du X^e siècle, dont la vétusté menace la ruine, et que sur la façade Est existe une lézarde qui va des fondations au faite, le conseil est d'avis que le poste ne soit plus établi sur le clocher, du moins jusqu'à ce que les réparations nécessaires aient été faites ».



Le télégraphe Chappe au sommet du clocher en 1834

Un expert explique que le vieux clocher en effet, « de forme carrée dans son plan, a des murs de plus d'un mètre d'épaisseur. La lézarde au levant n'est due qu'à une inégalité dans le tassement de la tour lors de la construction ».

Il semble qu'à cette époque, l'escalier qui permettait d'accéder à la tribune et au clocher, à l'extérieur de l'église, existait déjà.

Un autre escalier tournant, partant d'un corridor sombre au-dessous du clocher, et éclairé par trois petites lucarnes donnant sur l'extérieur, est également signalé.

Pour accueillir le télégraphe, les travaux à réaliser consisteront pour l'essentiel, à démolir la voûte de pierre de taille du sommet du clocher, et à la remplacer par une voûte en briques de 16 cm d'épaisseur. On placera des tirants de fer pour encadrer les quatre faces du clocher. Un détail qui ne semble pas concerner la solidification de l'édifice doit avoir une importance : on construira une cloison dans le couloir d'accès à la tribune. On pourrait imaginer que quelque sacristain ou sonneur de cloches frileux avait obtenu que l'on monte cette cloison, mais en réalité, c'est « pour empêcher les effets de la bise et de l'orage » qu'on avait muré cette face. Le vide restant, avait permis de placer l'échelle en fer qui permettait l'accès à la plateforme réalisée au sommet (et qui existe encore).

En 1976, les briques qui muraient l'ogive du clocher du côté nord, ont été enlevées.

Le poste télégraphique installé fonctionna dès 1832, avec Cavaillon (colline Saint-Jacques et Saint-Saturnin).



L'église aux environs de 1830

Il sera supprimé en 1853, lors des progrès du télégraphe postal (langage en morse). Le toit à quatre pentes du clocher ne fut pas reconstruit. Il subsista longtemps une échelle en fer dépassant le faite. Lorsqu'on la supprima, on édifia une balustrade qui fait actuellement du sommet du clocher, une terrasse.

AKWABA

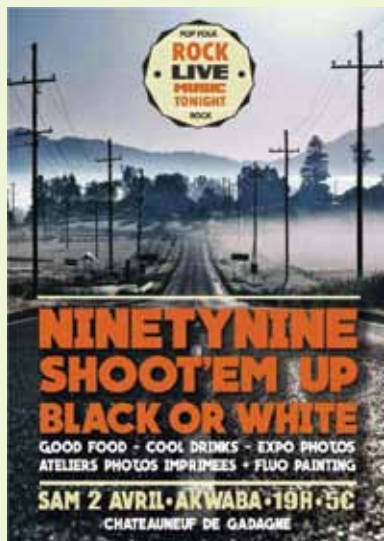
Vendredi 1^{er} Avril

Massive's Corner #32 : O.B.F + Shanti D + Welders • 21h • 12 / 14€

Samedi 2 avril

Back to Milwaukee - Shoot Em' Up + Black or White + Ninety-nine - rock • 19h • 5€

Mai 2015 : les élèves du lycée Benoit partent pour une folle aventure aux Etats-Unis. Ils seront fiers de vous présenter leurs souvenirs de cette expérience incroyable à travers une série de photos rapportées de leur Trip, et un concert Rock'n'roll !



Samedi 16 avril

Stereobal - le Disquaire Day par Jericorp, Redrum & Akwaba - Deux boules vanille, Qúetzal Snâkes, Marilyn Rambo, Futuroscope, Da Leada, Sierra Manhattan, Edinburgh of the Seven Seas • 14h • Gratuit
Stereobal, grand-messe autour des cultures rock et du support vinyle ! Nous vous proposons une journée thématique autour du vinyle avec expo graphique, customisation de pochettes et une grande foire aux disques et des concerts...

Samedi 23 avril

La Maison Tellier + Imbert Imbert - chanson / pop rock • 20h30 • 13€ / 16€
Ce que la variété française et le rock anglo-saxon ont offert de meilleur !

Vendredi 29 avril

On'Da Bass - Mahom + Rakoon + El Dirty Sonidero + Human Blaster - dub to electro • 19h • 15€

LIS AMI DE FONT-SEGUGNO

Dimanche 3 avril, aux Pénitents, Assemblée Générale de l'association.

Matin : Assemblée Générale Statutaire et présentation du numéro 24 de la revue *Li letro de Font-Segugno*.

Après-midi (Ouvert au public et gratuit) : 14h30 - Conférence en français par Jean-Pierre Monier sur «*Marcel Pagnol et la langue provençale*» animée par des saynètes en provençal extraites de l'oeuvre de Marcel Pagnol, jouées par la troupe *Les amis de Jean-Pierre* de Jonquières.

Jean-Pierre Monier démontrera les liens étroits entre le français de Provence et la langue provençale. *Les amis de Jean-Pierre* nous offriront la saveur de l'expression humoristique et imagée des Provençaux.

ASSOCIATION A.V.E.C.

C'est le **Vendredi 29 Avril**, dans la salle de l'Arbousière, à partir de 20h30, que le spectacle de l'association **AVEC** se déroulera. Cette année le thème est celui de la famille, alors n'hésitez pas à venir écouter et participer à ce **concert unique « La famille en chansons**. Accompagnés par des musiciens professionnels, les élèves viendront interpréter les plus beaux succès du répertoire français sur ce thème.

Le prix de l'entrée est fixé à **8€** (gratuit pour les enfants de moins de 10ans) Une buvette sera à votre disposition.

Renseignements : 06.03.13.59.02

LIONS CLUBS

Dans le cadre de son Congrès de Printemps qui se déroulera le **Samedi 9 Avril** à la Salle de l'Arbousière, le Lions Clubs Invite les Castelnovins à venir essayer la nouvelle gamme, et en particulier **les véhicules électriques**, présentés par Renault Avignon et son réseau d'Agents, sur la ligne droite menant à l'Arbousière...

Rendez-vous devant le Château de 9h30 – 12h.

LI BON VIVÈNT



Les membres du nouveau bureau

A l'occasion du jeu de société qui s'est déroulé le 8 mars, « *journée de la femme* », une rose à été offerte à chacune des adhérentes.

Le Thé dansant, quant à lui, s'est passé dans une très bonne ambiance avec les nombreux adhérents.

5 et 19 Avril : Jeux de société à 15 h Salle Anfos Tavan

Quelques places encore disponible pour le **week-end Lozère/Aveyron du 14/15 mai**. Inscription avant le 15 avril

Tél : Martine Catin : 06 19 03 11 59
Annie Marbet : 06 17 94 60 03

*Une pointe d'humour
Dieu a sagement agi en plaçant
la naissance avant la mort ; sans
cela que saurait-on de la vie ?
Alphonse Allais*

MEDIATHEQUE

Exposition Totem / Laurent Corvaisier

Du 22 avril au 18 mai, aux heures d'ouverture de la médiathèque

Des prénoms multiples, des horizons variés, des pays divers... Pour Laurent Corvaisier (<https://laurentcorvaisier.wordpress.com>), la famille est plurielle et universelle. Découvrez la famille Totem, série de portraits poétiques et colorés, peints sur de hautes planches, oeuvres d'art et créations originales de l'album éponyme paru aux éditions Rue du monde.

Heure du Conte : Déméter et Perséphone

Par Vanina Delannoy, Cie Clair-obscur

Samedi 23 avril à 15h30

Autrefois, il y a très, très longtemps, du temps des dieux grecs, il n'y avait qu'une seule saison : l'été.

Déméter, déesse du blé et de la terre fertile, veillait sur les hommes et sur les cultures. Elle était inséparable de sa fille, Coré. Tout allait bien dans le meilleur des mondes. Jusqu'au jour où Hadès, dieu du monde souterrain, enleva Coré... qui devint alors Perséphone.

Dès 5 ans, gratuit sur réservation.

Atelier : Le Totem des poèmes

Samedi 30 avril de 10h30 à 12h ET de 13h30 à 15h

Créer un totem de la poésie, c'est s'abandonner avec plaisir au jeu du hasard, piocher dans la palette colorée des motifs de Laurent Corvaisier (illustrateur jeunesse) et jouer avec une machine à mots (créée par Franck Prévot, auteur jeunesse).

En présence de vrais totems de la Famille Totem, peints sur bois par Laurent Corvaisier, Marie et Frédérique proposeront un atelier de création (imaginé par l'association Grains de lire) pour tout public, à partir de 7 ans. Prévoir un pique-nique. Gratuit, sur réservation

Le Marché aux Histoires

Samedi 16 avril à 11h : venez découvrir notre choix d'histoires à écouter ou à lire tout seul.

A l'étage avec Chantal pour les 7-10 ans - Au RDC avec Michel pour les 3-6 ans.

Gratuit, sur réservation.

Réservations : **04 90 22 42 50** ou

bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

ANIMOTHEQUE

La ludothèque associative l'Animotheque organise un atelier «*ma poule en pompon*» mercredi 13 avril de 14h30 à 16h30, dans sa salle habituelle, à l'étage de la médiathèque.

Destinée aux enfants dès 6 ans, l'activité est gratuite mais la réservation obligatoire sur animotheque@netcourrier.com

VELO CLUB

Deux cents personnes étaient réunies à la salle de l'Arbousière pour le repas annuel du club et la fête a duré jusque tard dans la nuit.

Au niveau des compétitions, mars a débuté, pour les plus jeunes, avec une épreuve de vitesse comptant pour la 1^{ère} manche du trophée de Provence des écoles de cyclisme. A l'issue de cette épreuve nos féminines se retrouvent sur les podiums de toutes les catégories. En pré-licenciées, Bourdon Elsa est sur la plus haute marche. En poussins, Bourdon Léna est 3^e. En pupilles, joli doublé avec Imbert Julie et Guillot Julie. En benjamins, Dani Eva s'impose. Enfin, chez les minimes, nouveau doublé avec Plauche Victoire et Imbert Eva.



Du côté des garçons, la concurrence étant plus rude, on doit seulement se contenter d'une 3^e place avec Julian Evan, de deux 5^e places avec Serra Pablo et Bertrand Quentin. A noter toutefois l'excellent résultat de Manganelli Loan qui, bien qu'en première année, termine à la 7^e place de la catégorie.

Pour les minimes cadets, après le trophée piste du SU Cavaillon, remporté chez les filles par Chastel Carla et Plauche Victoire, Serpolet Romain terminant 3^e, la première étape du tour des Bouches du Rhône a permis à Bertrand Quentin de prendre une belle 4^e place, alors que Plauche Victoire l'emportait en féminines, s'emparant à l'occasion du maillot rose de leader.

Quelques licenciés ont aidé le comité d'organisation de la foulée des félibres en fermant la course en tant que "vélo balai" !

Le **dimanche 3 avril** aura lieu, à Saint Léger du Ventoux, la sortie familiale du club avec au programme pique-nique puis randonnée selon le niveau de chacun. Ouvert à tous de quatre à quatre-vingts ans ou plus. Informations complémentaires sur le blog du club : veloclublethorgadagne.fr

FRANCE PATCHWORK

Voici les dates des ateliers **d'avril**
salle A.Tavan, de 14 h à 17 h :
Vendredis 1er, 15 et 29
Jeudis 7 et 21

FOYER RURAL

Balèti des copains

Rendez-vous **Samedi 9 avril** à Akwaba à 20h30. Repas tiré du sac dès 19h.
Contact : Mireille au 04 90 22 04 42 ou FRL au 04 90 22 12 63

Stages de musiques actuelles

Contenu des stages sur www.frlgadagne.fr. Stages ouverts à tout musicien amateur, tout âge.

Vacances de printemps : du 4 au 8 avril

Plaquette en téléchargement sur www.frlgadagne.fr

Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

Rappel Date concert Rock en stock : Samedi 4 juin - à Awkaba

Audition musicale

Jeudi 28 avril - 18h30 salle Jean Garcin (Château de la Chapelle). Entrée libre

Randonnée pédestre

Dimanche 3 avril : Faucon

Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Yves : 04 90 22 36 83

Danse traditionnelle

Prochain atelier : **vendredi 22 avril**, 19h-0h (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Samedi 9 avril - DITADO (dictée en provençal) - 14h30 - salle A. Tavan
Inscription gratuite à partir de 14h ou auprès de B. Juillan 04 90 22 23 49

1 bouteille de côtes du Rhône offerte à chaque candidat.

3 niveaux de récompense : *débutants - moyens - confirmés*

Plusieurs prix dans chaque catégorie.

Vendredi 22 avril - 18h aux Pénitents

L'influence des Femmes dans l'œuvre de Frédéric Mistral

Humour et poésie pour évoquer la vie et l'œuvre de ce grand écrivain. Présentation animée par Christian Morel et Marie-Jeanne Gerin.

En Français et en Provençal (traduction par vidéo projecteur)

Entrée gratuite. Ne manquez pas cette rencontre.



Une saynète jouée lors de la Vihado de mars

CAVALIERS DU COMTAT

Le Centre équestre « *Les Cavaliers du Comtat* » accueille les enfants dès 4 ans pendant les vacances de printemps. Différentes activités sont programmées sur les deux semaines afin de satisfaire tous les cavaliers : découverte du monde des poneys et des chevaux pour les débutants avec soins aux équidés et initiation ou promenade, perfectionnement pour les plus expérimentés avec soins aux équidés et équitation technique. L'équitation sur poney est une activité pédagogique à caractère socio-éducatif et sportif qui contribue au développement psychomoteur de l'enfant, favorise sa socialisation et éduque son sens de la responsabilité.



Planning des activités consultable sur le site internet : cavaliersducomtat-84.ffe.com

Marie-Charlotte Caputo 06 60 08 43 76
750 chemin des Matouses

LA STRADA

Mercredi 13 avril à 20h30 aux Pénitents

MERCI PATRON !

de François Ruffin Avec acteurs inconnus



Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquait des costumes près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant : il va les sauver. Entouré d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne soeur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine, il ira porter le cas Klur à l'assemblée générale de la société, bien décidé à toucher le coeur de son PDG. Mais ces David frondeurs pourront-ils l'emporter contre un Goliath milliardaire ? Du suspense, de l'émotion, et de la franche rigolade...

Un après-midi au jardin

Pas toujours fidèle au rendez-vous du Printemps, mais toujours plein de promesses, «Un après-midi au Jardin» revient le **30 Avril** dans le Potager de la Friche avec une recette qui n'a plus de secret pour vous : un jardin, de la musique et des animations dans un bel élan de convivialité.



Les jardiniers de la Friche, Akwaba et Les Pimprenelles, vous préparent un programme sympa (détails sur akwaba.coop et www.les-pimprenelles.com). Sachez déjà qu'il y aura des ateliers jardin/nature, des animations pour les plus jeunes, l'incontournable troc aux plantes des Pimprenelles, des surprises et de la musique live entre les rangs de petits pois. Un truc à la coule et rafraîchissant pour fêter le Printemps. De 13h jusqu'à 22h. Entrée libre.

Restauration sur place.

Renseignements : 0681556460

et contact@les-pimprenelles.com



Si l'origine du poisson d'avril est controversée, l'hypothèse la plus courante le fait naître au XVI^e siècle. En 1564, le roi Charles IX a décidé que l'année ne commencerait plus le 1er avril mais le 1er janvier. Ce changement a également décalé les échanges de cadeaux et d'étrennes qui marquaient le passage à la nouvelle année. Pour semer le doute au sujet de la date réelle du nouvel an, certains ont persisté à offrir des présents en avril. Avec le temps, les petits cadeaux d'avril se sont transformés en cadeaux pour rire, puis en stratagèmes pour piéger les autres.

Pourquoi le choix du «poisson» ? Si les farces sont désormais connues sous le nom de «poisson d'avril», cela remonte là encore au XVI^e siècle. Les cadeaux que l'on s'offrait en avril étaient souvent alimentaires. Cette date étant à la fin du Carême, période durant laquelle la consommation de viande est interdite chez les chrétiens, le poisson était le présent le plus fréquent. Lorsque les blagues se développèrent, l'un des pièges les plus courants était l'offrande de faux poissons.

INNE A LA TERRO

Sus mai d'uno lègo de draiou dóu campestre, t'ai coucha de mi pas o terro nourriguero. La baucó dóu ribas, la douçour de setèmbe m'an counvida à-n-uno coumunioun soulano emé tu que me portes desempièi que siéu nascu.

Aro siéu alounga pèr sòu, luen de tout e de tóuti, aqui tout en haut de la colo. L'espessour de la tepo m'es d'uno douçour paradisenco. La benfasènto calour dóu soulèu intro dins moun cors. L'auro me frusto agrativamen e sa cansoun dins li broundo d' un éuse me bresso. Lou mounde dis ome s'es esfaça, siéu embuga de bonur. Plus rèn di trigo de la vido pòu m'ajougne. Luen de la ciéuta, di routo e de si chafaret, tout es calamo.

Lis uei barra, tout moun cors s'apesamenti e te sènte de touto ma pèu, o terro de Prouvenço. Siéu tout soulet emé iéu. Mis idèio vanegon d'uno causo à l'autro e pènsè en prouvençau, aquelo lengo que fau counèisse pèr te coumprendre, pèr t'ama, pèr te lausa e te canta o terro meirenalo ! Amor que ges d'autri parla podon te pinta de tant bello maniero, en touto simpleta.

Moun amour de la terro me vèn de luen, de mis aujòu dóu pais de Bourdèu, pastre e paisan en Droumo prouvençalo e tambèn de mis rèire coumtadin proudoutour d'ourtoulaio, que, tóuti e toustèms, s'oupilèron pèr te laura e t'endrudì.

Iéu tambèn t'ai laura e semena dóu tèms de ma jouinesso e n'ai serva l'amour qu'ai pèr tu que sabes guierdouna ti servènt. Fiéu de pacan e fier de l'èstre, lou sang de mis artèri es fa dóu tiéu.

Prouvençau coumtadin de neissènço, siéu castèunòuven d'adòucioun desempièi que l'amour prenguè moun cor, un sèr de festo Sant-Janenco, i'a mai de cinquante an d'acò. Castèunòuven tambèn pèr mis enfant espeli d'aquéu vilajoun bèn-àstra. Lou pichot tros de tu, marca de noste noum d'oustau au cartabèu cadastrau e que sabèn que n'en sian que lis usagié de passage, l'avèn planta d'aubre en toun ounour, emé l'espèr prefound que pourgira d'oumbrino à de castèunòuven avenidou.

Pèr quau te vòu counèisse e t'ama, lou bonur vèn de tu o terro benesido ! Siéu aqui e pese de touto ma car à toun toco-toco, sènte viéure cade minimo part de moun cors ameisa. Uno douço calour s'enfuso dins mi veno, un bènèstre infini m'empleno.

Siéu toun servènt, terro de mi rèire, terro de mis amour, terro de mis enfant.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Leva de soun recuei (tiré de son recueil)

"Ma vido à Castèu-Nòu"

HYMNE A LA TERRE

Sur plus d'une lieue de sentier de campagne, je t'ai souillé de mes pas, ô terre nourricière. L'herbe du talus, la douceur de septembre m'ont convié à une communion solennelle avec toi qui me porte depuis ma naissance. Maintenant je suis là, allongé sur le sol, loin de tout et de tous : là, tout en haut de la colline. L'épaisseur de ce gazon m'est d'une douceur édenique. La bienfaisante chaleur du soleil pénètre tout mon corps. La brise m'effleure agréablement et sa chanson dans les branches des chênes me berce. Le monde des humains s'est effacé, je suis ivre de bonheur.

Plus rien des tracasseries de la vie actuelle ne peut m'atteindre. Loin de la cité, des routes et de leur vacarme, tout n'est que calme.

Les yeux clos, tout mon être s'apesantit et je te sens de toute ma peau, ô terre bienfaisante. Je suis seul, seul avec moi-même. Mes idées vagabondent d'une chose à l'autre et je pense en provençal, cette langue qu'il faut connaître pour te chanter, ô terre de Provence, puisque nulle autre langue ne peut te dépendre d'aussi belle manière, en toute simplicité.

Mon amour de la terre me vient de loin, de mes aïeux du pays de Bourdeaux, pères et paysans en Drôme provençale et aussi de mes ancêtres comtadins, producteurs de primeurs qui, tous et toujours, s'évertuèrent à te labourer et t'amender.

Je t'ai moi-même labouré et ensemencé au temps de ma jeunesse et j'en ai toujours gardé l'amour de toi qui sait récompenser tes servants, fils de paysans et fiers de l'être. Le sang de mes artères est fait du tien.

Provençal et comtadin de naissance, castelnovin d'adoption depuis que l'amour prit mon cœur un soir de fête de la Saint-Jean, il y a plus de cinquante ans. Castelnovin aussi par mes enfants issus de ce village de Gadagne. La petite parcelle de ce terroir inscrite à notre nom de famille au registre cadastral, dont nous savons bien que nous n'en sommes que les usagers de passage, nous l'avons complantée d'arbres en ton honneur, en espérant qu'elle offrira la douceur de leur ombre à des castelnovins à venir.

Pour qui veut bien te connaître et t'aimer, le bonheur vient de toi, ô terre maternelle. Je suis là, étendu et je pèse de toute ma chair. A ton contact je sens vivre chaque minime partie de mon corps apaisé. Une infinie douceur s'infuse dans mes veines, tout un bien-être m'envahit.

Je suis ton servant, terre de mes aïeux, terre de mes-amours, terre de mes enfants.

VIE PAROISSIALE

Denier de l'église : La campagne 2016 s'est ouverte avec la distribution des enveloppes le Dimanche des Rameaux. Merci à tous ceux qui aident le diocèse pour la rémunération des prêtres.

Dates à retenir : attention, le dimanche 24 avril, il n'y aura pas de messe à Gadagne, mais à 10 h à Jonquerettes. En revanche, le 23 avril il y aura messe à 18 h à Gadagne.

Confirmation : le 3 avril à 10 h à Cavaillon - **Profession de foi** à Gadagne le 8 mai à 10 h - **Première Communion** à Gadagne le 29 mai à 10 h.